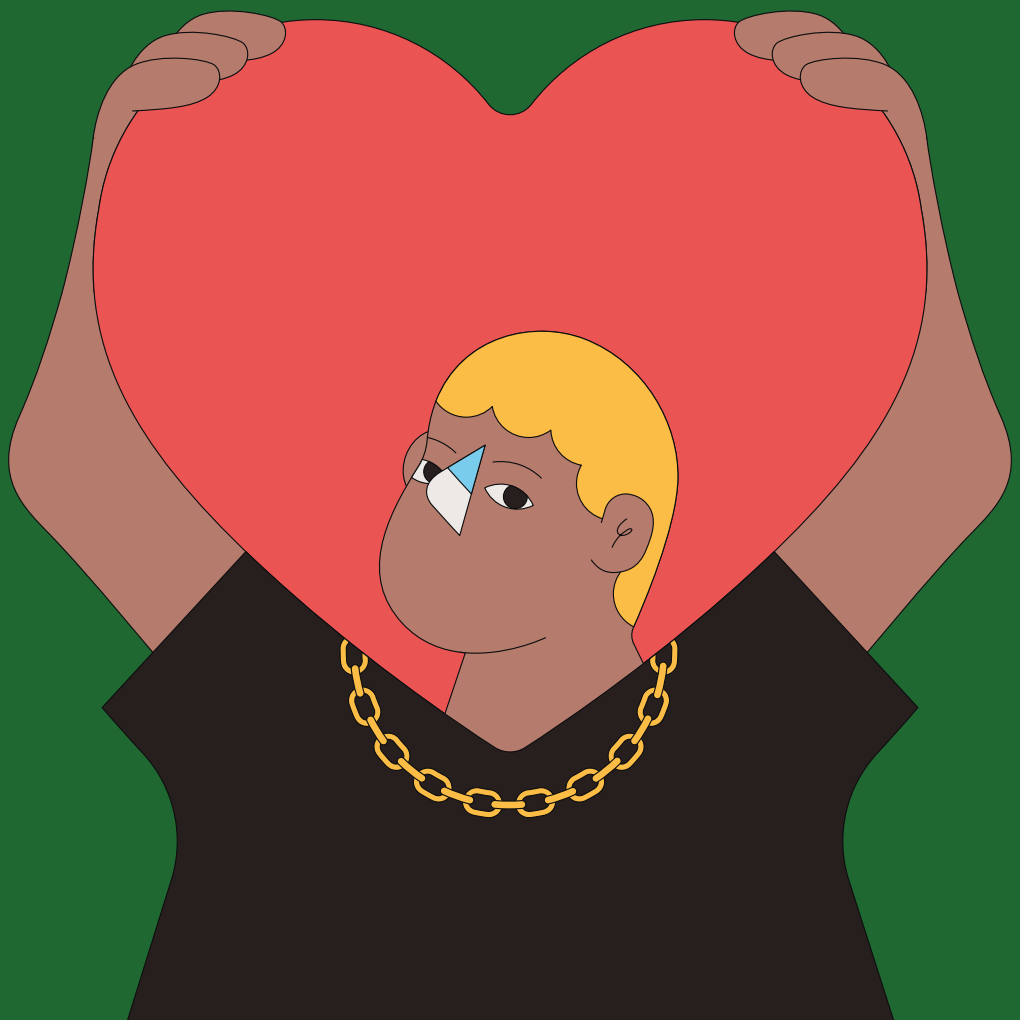
Guide de Bienvenue
Offre Jeunes ÔJI

Première mutuelle des agents du service public

mgen
GROUPE VYV



Bienvenue

Vous avez choisi ÔJI de MGEN, la complémentaire qui protège à la fois la santé et le budget des jeunes. On vous souhaite la bienvenue !

Parce qu'on sait qu'il n'est pas toujours simple d'y voir clair dans son contrat, on a réalisé ce guide qui vous présente vos principales protections, le plus simplement possible. Vous y trouverez vos avantages essentiels en 5 grandes parties : la santé, la couverture à l'étranger, les packs services intégrés, les aides solidaires, ainsi que des offres complémentaires utiles pour vous accompagner dans votre vie personnelle.

Mieux vous protéger et vous faire comprendre votre santé, c'est aussi ça être mutuellement engagés !

→ Garanties Santé

Pour être bien remboursé de la tête aux pieds

Médecine, pharmacie, hospitalisation, optique, dentaire, établissements conventionnés : on vous dit l'essentiel à connaître sur votre protection Santé et les services inclus dans votre contrat : Maiia, Deuxième avis et Vivoptim.

→ Garanties Assistance MGEN Écoute & Solutions

Pour faciliter votre quotidien

Vous êtes immobilisé à la suite d'une hospitalisation ou d'un imprévu de santé ? Retrouvez les garanties d'assistance MGEN Écoute & Solutions qui facilitent votre quotidien en cas de besoin.

→ Solutions en plus

Pour mieux vous accompagner à tous les moments de la vie

Habitat, voyages, assistance juridique, protection des animaux : les meilleures solutions pour soutenir votre quotidien et donner vie à vos projets.

→ Couverture à l'international

Pour vous protéger partout dans le monde

Voyages, séjours étudiants à l'étranger : découvrez les garanties qui vous couvrent, vous et votre santé, où que vous alliez dans le monde.

→ Aides solidaires

Pour vous soutenir en cas de pépin financier

Chez MGEN, l'entraide n'est pas une option.
Zoom sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre si vous traversez une situation de fragilité.

Garanties Santé 4
Couverture à l'international 7
Garanties Assistance
MGEN Écoute & Solutions 9
Aides solidaires 11
Solutions en plus 13
Espace personnel sécurisé 15

Un besoin ? Une question ?

Pour vous recevoir et vous informer
- **102** agences départementales
- **29** espaces mutuels de proximité
- Des **conseillers experts** en protection sociale

Pour suivre vos remboursements et effectuer toutes vos démarches
- **Espace personnel sécurisé** sur mgen.fr
- **Appli mobile MGEN** sur Android et iOS
- Tout le détail de vos services en ligne

Pour nous contacter
- **Espace personnel sécurisé** sur mgen.fr
- **Téléphone au** 09 74 750 700
 Service gratuit + prix appel

Depuis l'étranger uniquement
+33 1 77 86 20 86
Service gratuit + prix d'un appel vers la France
- **Facebook** MGEN

Vos garanties Santé

Vous êtes étudiant, vous démarrez dans la vie et vous voulez vivre la vôtre librement : vos garanties sont conçues pour s'adapter à vos besoins de santé réels… tout en prenant le plus grand soin de vos finances !
ÔJI, c'est LA mutuelle 100 % jeune !

Ma couverture Santé, elle couvre quoi ?

Les soins courants

Médecin généraliste ou spécialiste, médicaments, analyses en laboratoire, radiologie : tous les soins essentiels sont couverts par votre offre MGEN.

Les yeux, les dents, les oreilles

Des soins de qualité en optique, dentaire et audiologie où que vous soyez en France grâce aux **réseaux de soins MGEN.** Le tout avec de vrais avantages tarifaires, sans avance de frais avec le tiers payant.

Les frais d'hospitalisation

En cas de maladie ou d'accident, vos dépenses liées à **l'hospitalisation sont efficacement remboursées** et vos frais maîtrisés, quels que soient les prestations et l'établissement : honoraires médicaux et chirurgicaux, hébergement, forfait journalier, chambre particulière[1]…

Les forfaits « prévention »

Non inclus dans l'offre ÔJI Essentielle[2]

Si vous êtes adepte des soins complémentaires, vous accédez librement et à moindre coût aux soins peu ou non remboursés par la Sécurité sociale : ostéopathie, homéopathie, acupuncture, sevrage tabagique, contraception…

En cas de pratique sportive, ÔJI vous rembourse 50 € sur votre abonnement en club ou sur votre licence.

→ Et si je veux réduire encore ma facture Santé ?

Kalixia Optique

Plus de 6 500 opticiens partenaires MGEN : la garantie de la qualité et de la traçabilité, une multitude de services pratiques et la prise en charge de vos lunettes et lentilles avec le tiers payant.

Kalixia Contacto 2.0

Vos lentilles moins chères en ligne (visiondirect.fr et lentillesmoinscheres.com)… la même qualité, la rapidité et le tiers payant inclus !

Kalixia Audio

Plus de 4 300 audioprothésistes partenaires qui vous permettent d'accéder aux dernières innovations à tarifs négociés… sans avance de frais.

Kalixia Ostéo

Avec le réseau Kalixia Ostéo, votre reste à charge est maîtrisé avec près de 500 ostéopathes partenaires.

Hôpitaux conventionnés

L'accès aux soins dans plus de 1 500 établissements hospitaliers et la garantie d'un reste à charge minimum, sans avance de frais.

→ En savoir plus

Pour en savoir plus sur les réseaux de soins MGEN et trouver un professionnel de santé près de chez vous, rendez-vous sur votre Espace personnel sécurisé.

(1) Chambre particulière non incluse dans les garanties ÔJI Essentielle.
(2) Excepté pour le sevrage tabagique.



→ Comment accéder à mes remboursements ?

Rien de plus simple, il suffit de consulter votre **Espace personnel sécurisé sur mgen.fr ou sur l'application :** tous vos remboursements sont affichés en temps réel. Vous pouvez aussi envoyer vos devis pour connaître le montant de la prise en charge. **Pratique !**



C'est compris avec MGEN

Le « 100 % Santé », c'est compris avec MGEN !

Intégrés à tous les contrats MGEN, les paniers « 100 % Santé » vous assurent un reste à charge zéro sur une sélection de soins et d'équipements de qualité en optique, dentaire, audiologie ainsi que sur le matériel médical tel que les véhicules pour personnes en situation de handicap et les prothèses capillaires.
Pensez-y !

Perdre du poids, mieux dormir, gérer le stress, mais aussi consulter un professionnel de santé grâce à la téléconsultation : MGEN vous accompagne pour vous permettre d'entretenir et de protéger durablement votre santé.

Je veux prendre ma santé en main, y a-t-il une solution efficace ?

VIVOPTIM

Ma santé, j'en prends soin aujourd'hui, pour vivre mieux demain

Avec Vivoptim, inclus dans votre protection MGEN, devenez acteur de votre santé. Vous serez accompagné au quotidien pour atteindre vos objectifs Santé, qu'il s'agisse de rééquilibrage alimentaire, de reprise d'activité physique, de gestion de maladies chroniques ou encore de santé mentale.

Vivoptim propose une approche personnalisée et complète. Grâce à une équipe de professionnels de santé (infirmiers, coachs sport-santé, diététiciens, sophrologues...) et à une plateforme intuitive, vous pourrez :

- définir des objectifs réalistes et atteignables,
- mettre en place un programme adapté à vos besoins et à votre rythme,
- suivre vos progrès pour rester motivé tout au long de votre parcours.

Que vous souhaitiez perdre du poids, réduire votre stress ou simplement maintenir une bonne hygiène de vie, Vivoptim est là pour vous guider et vous encourager à chaque étape.

J'ai besoin de consulter un médecin, je fais comment ?

Vous avez la possibilité de consulter un professionnel de santé ou d'obtenir un deuxième avis médical grâce à la téléconsultation : MGEN vous accompagne pour vous permettre de protéger durablement votre santé.

Maiia

Votre plateforme e-santé

Avec Maiia, vous pouvez prendre **rendez-vous** avec des professionnels de santé **en cabinet** ou **en téléconsultation.**

Ce service permet également de rechercher un professionnel de santé afin de **téléconsulter sans rendez-vous votre médecin traitant[1] ou un médecin de proximité[1].**

En tant qu'adhérent MGEN, si votre médecin traitant ou de proximité n'est pas disponible, vous pouvez également **accéder au service de téléconsultation sans rendez-vous 24h/24 et 7j/7** pour une consultation en ligne[2] **avec des médecins généralistes et spécialistes** (dermatologue, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, sage-femme ou psychiatre).

deuxieme avis.fr

Obtenez un avis médical complémentaire

Deuxième avis est un **service en ligne 100 %** pris en charge par MGEN permettant d'obtenir l'avis complémentaire d'un médecin avec un haut niveau d'expertise en cas de problème de santé sérieux ou de situation médicale complexe, **en moins de 7 jours, sans se déplacer.**

Ce service, confidentiel et sécurisé, permet de bénéficier de l'expertise de plus de **400 médecins spécialistes sur plus de 800 pathologies** (endométriose, cancers, orthopédie, rhumatologie...).

Disponible sur votre Espace personnel sécurisé MGEN.

Le service de téléconsultation Maiia n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, contacter le 15 ou le 112.
(1) La téléconsultation sera remboursée selon la base de remboursement de la Sécurité sociale en vigueur et selon le remboursement du contrat Santé de votre mutuelle.
(2) Ce service est inclus dans le contrat Santé des adhérents MGEN. Il n'y a ni avance de frais ni reste à charge.

Votre couverture à l'international

En cas de séjour touristique ou étudiant à l'étranger, vous bénéficiez d'une qualité de garanties à l'épreuve des kilomètres et d'une assistance médicale et administrative pour parer aux imprévus.

Ma couverture à l'international, elle couvre quoi ?

Les soins courants

Vos actes médicaux sont pris en charge lors de votre séjour, dans la limite des frais engagés et avec un plafond annuel de 23 000 €/an :

- consultation généraliste, spécialiste ou urgence,
- radiologie,
- honoraires des auxiliaires médicaux.

Les frais d'hospitalisation

Si vous devez être hospitalisé à l'étranger, vous bénéficiez d'une prise en charge sans avance de frais dans les établissements MGEN International, ainsi que d'une orientation hospitalière :

- honoraires médicaux et chirurgicaux,
- frais d'hébergement et de séjour,
- médicaments,
- transport,
- imagerie médicale.

Assistance complète 24h/24 et 7j/7

Pour voyager l'esprit léger, l'assistance intégrée MGEN International vous accompagne où que vous alliez grâce à de nombreuses garanties :

- transport sanitaire : transfert vers un centre médical adapté pour recevoir les soins appropriés. Prise en charge d'un séjour de consolidation avant retour à votre domicile si c'est médicalement justifié,
- prise en charge du retour à votre domicile à la suite d'un transport sanitaire,
- prise en charge du billet A/R d'un proche et de son hébergement en cas d'hospitalisation de plus de 10 jours,
- prise en charge des frais de transport pour poursuivre votre voyage interrompu (plafonnés à hauteur d'un retour au domicile),
- vol ou perte de papiers : informations sur les démarches à effectuer et avance de fonds possible,
- assistance juridique : avance des frais de justice et des cautions pénales,
- service d'information à l'étranger : conseils médicaux (vaccinations, réseau médical), renseignements pratiques, assistance linguistique.

Je souhaite que ma protection à l'étranger aille plus loin, c'est possible ?

Oui, avec le Complément Couverture Internationale, indispensable dans les pays où les soins sont coûteux

Dans certains pays, le moindre souci de santé peut vous coûter très cher. Afin de renforcer le niveau de prise en charge prévu par la couverture internationale incluse dans ÔJI, il est conseillé de souscrire au Complément Couverture Internationale. Franchises minorées, prises en charge plus élevées, extension des forfaits… pas de doute, vous irez loin avec MGEN !



→ Comment bénéficier de mes garanties Santé à l'étranger ?

Pour bénéficier de la dispense d'avance de frais et de tarifs négociés, vous devez :

- vous enregistrer via le site mgeninternational.com, vous recevrez alors une carte réseau reconnue par les professionnels de santé et les hôpitaux,
- contacter MGEN International pour toute orientation et toute prise en charge médicale :

par téléphone : +33 1 89 37 02 00

par courriel : contact@mgeninternational.com

Retrouvez les établissements et professionnels de santé du réseau MGEN International sur mgeninternational.com

Vos garanties Assistance MGEN Écoute & Solutions

Une hospitalisation ou un imprévu de santé vous immobilise… et c'est tout votre quotidien qui est perturbé.
MGEN Écoute & Solutions est à vos côtés pour vous aider à faire face aux aléas du quotidien : aide à domicile, transport, livraison des médicaments…
Vous n'êtes jamais seul.

Pour un accompagnement toujours plus humain, entre vous et nous

En cas d'hospitalisation, d'immobilisation et de maternité

MGEN Écoute & Solutions vous épaule et veille sur vos enfants : prise en charge d'une aide à domicile, de la présence d'un proche à votre chevet, de la livraison de médicaments ou d'accompagnement aux courses.

En cas de situation d'aidance

Bénéficiez d'un accompagnement complet, confidentiel et personnalisé incluant soutien psychologique, aide administrative, assistance en cas de crise et jusqu'à la fin de l'aidance.

En cas de situation de handicap

MGEN Écoute & Solutions propose la mise en relation avec son département d'accompagnement psychosocial pour vous accompagner et vous conseiller. Lors de la survenue du handicap ou dans le quotidien, bénéficiez d'une aide à domicile ou de prestations de bien-être selon votre besoin.

En cas de traitement anticancéreux

Un accompagnement complet et bienveillant à chaque étape du parcours de soins : soutien médical, psychologique, social et services personnalisés pour améliorer le bien-être et le confort de vie des patients atteints d'un cancer.

En cas de question juridique

MGEN Écoute & Solutions vous apporte les réponses aux questions que vous vous posez grâce à une assistance téléphonique et à un service d'informations juridiques en ligne.



→ Comment déclencher mes garanties Assistance MGEN Écoute & Solutions ?

MGEN Écoute & Solutions en pratique

Afin de faciliter l'ensemble de vos démarches et d'assurer une continuité de services, un interlocuteur unique est mis à votre disposition : **MGEN Écoute & Solutions**[1].

1

Vous contactez votre conseiller MGEN Écoute & Solutions dans les 20 jours suivant la date de l'événement au **09 72 72 27 28** (service disponible 24h/24, 7j/7).

Pour les traitements anticancéreux, la demande d'assistance devra être formulée dans un délai de 48 heures avant ou après chaque séance.

2

Vous faites un point sur votre situation et votre besoin d'assistance.

3

Lors de votre premier appel, un numéro d'assistance vous sera communiqué, rappelez-le systématiquement lors de vos relations ultérieures avec l'Assisteur.

4

Un accompagnement personnalisé est déclenché dès les 1ères heures d'intervention afin que vous bénéficiiez d'une prise en charge répondant à votre besoin.

C'est compris avec MGEN

L'assistance, c'est compris avec MGEN !

Rendez-vous sur votre Espace personnel sécurisé pour retrouver vos prestations d'assistance.

(1) Organise la prestation directement auprès de l'organisme choisi.

Vos aides solidaires

Être confronté à un moment de vie déstabilisant entraînant une période financière difficile, cela peut arriver à tout le monde. C'est pourquoi MGEN prévoit des aides financières solidaires, ainsi que des allocations annuelles pour renforcer l'accompagnement des adhérents en situation de fragilité. En cas de coup dur, MGEN peut vous permettre de rebondir !

→ Aides et accompagnements solidaires, dans quels cas puis-je les demander ?

Si vous faites face à des difficultés importantes d'origine administrative, médicale, sociale ou familiale

- Pathologies occasionnant des restes à charge importants non ou peu pris en charge par les régimes obligatoires et complémentaires.
- Événement grave ou exceptionnel d'ordre familial ou social déstabilisant le budget du foyer.
- Retard dans le versement d'un salaire, d'une pension ou d'une allocation.
- Dépenses ponctuelles d'équipement ou d'aménagement pour faciliter le quotidien d'un adhérent en situation de handicap ou de dépendance.

MGEN peut vous accorder

- Une aide financière non remboursable.
- Un prêt social jusqu'à 6 000 € sans intérêts et sans frais, remboursable dans un délai maximal de 48 mois.
- Une avance spéciale jusqu'à 3 000 € sous la forme d'un prêt sans intérêts et sans frais, remboursable dans un délai maximal de 4 mois.
- Une participation financière pour l'intervention de professionnels de l'accompagnement au domicile de l'adhérent :
 - aide à domicile,
 - auxiliaire de vie,
 - intervenant social et familial.



→ L'Action Sociale, comment en bénéficier ?

Vous vivez une situation délicate et vous avez besoin d'un soutien ?

Votre agence départementale vous accompagne :

- vous échangez avec votre conseiller sur votre situation et vos difficultés,
- vous constituez ensemble le dossier de demande d'aides,
- votre dossier est étudié par le Comité d'Action Sociale,
- une aide peut vous être accordée en fonction de votre situation, sous conditions de ressources.

Pour plus d'informations et pour constituer un dossier, contactez votre agence départementale.

C'est compris avec MGEN

L'Action Sociale, c'est compris avec MGEN !

Rendez-vous sur votre Espace personnel sécurisé pour retrouver les aides financières mises à disposition par votre agence départementale.

Vos solutions en plus pour mieux vous accompagner

Projets de maison ou d'appart, voyages à l'étranger, épargne : pour construire votre vie d'aujourd'hui et celle de demain, on est à vos côtés avec des solutions reconnues pour leur utilité, leurs performances et leurs coûts.

Habitat

→ Achat, travaux : MGEN donne vie à tous les projets immobiliers.

ASSURANCE EMPRUNTEUR
En cas de décès ou de perte d'autonomie, l'assurance Emprunteur MGEN permet de conserver le bien acquis.

PRÊT INSTALLATION MGEN CASDEN
Vous avez moins de 36 ans, le prêt MGEN CASDEN vous aide à emménager, payer les frais d'agence, vous équiper, le tout sans intérêts.

CAUTION ACQUISITION MGEN
Avec la caution Acquisition, MGEN se porte caution auprès de votre banque sur la totalité du prêt immobilier, même en cas de problème financier.

À découvrir sur www.mgen.fr/offres-assurance-immobilier/

Épargne

→ Avenir des enfants, retraite : les solutions d'épargne pour sécuriser l'avenir.

ÉPARGNE VIE
Souplesse de versement, disponibilité du capital, avantages fiscaux : l'Épargne Vie s'adresse à tous les profils d'épargnants, experts comme débutants.

RETRAITE EN POINTS
Sous forme de rente à vie, de capital ou d'un mix, cette forme d'épargne est souple, fiscalement avantageuse et accessible à tous.

À découvrir sur www.mgen.fr/offres-epargne-retraite/



Juridique

→ La solution pour être toujours bien défendu en cas de litige.

PROTECTION JURIDIQUE MGEN
Travail, consommation, habitat : pour soi et pour ses proches, une assistance illimitée par des juristes pour protéger et défendre vos intérêts.

À découvrir sur www.mgen.fr/assurance-protection-juridique/

Voyage

→ Bougez sans frontières et sans soucis avec MGEN.

ASSURANCE VOYAGE
Parce que les cartes bancaires et les assurances habitation ne couvrent pas tous les risques à l'étranger, MGEN protège complètement les globe-trotteurs en cas de pépin de santé, vol annulé, perte de bagage...

À découvrir sur www.mgen.fr/offres-assurance-voyage/

Animaux

→ Avec MGEN, vos animaux aussi sont mieux couverts.

SANTÉ ANIMALE MGEN
Accessible, sans examen médical préalable, cette protection prend le plus grand soin de vos compagnons : actes vétérinaires, médicaments, chirurgie...

À découvrir sur www.mgen.fr/assurance-sante-animale/

Votre Espace personnel sécurisé

Parce que votre temps est précieux, MGEN met tout en œuvre pour vous faciliter la santé : un Espace personnel sécurisé en ligne et une application mobile pour **gérer vos démarches en quelques clics et piloter votre mutuelle d'où vous voulez, quand vous voulez.**

→ Mon Espace perso, je peux faire quoi avec ?

Piloter vos démarches Santé 24h/24

Votre Espace personnel sécurisé vous permet de gérer facilement vos remboursements en ligne : effectuer une demande, suivre son état d'avancement et consulter l'ensemble des remboursements perçus. Vous y retrouverez également vos attestations : pratique et rapide !

Gérer vos démarches administratives en un clin d'œil

Votre situation évolue ? L'Espace personnel sécurisé facilite la gestion de votre contrat, et l'actualisation de vos informations personnelles s'opère en quelques clics :

- changement d'adresse,
- transmission d'un RIB.

Consulter un médecin en ligne, être informé de vos grands rendez-vous médicaux

L'Espace personnel sécurisé donne accès à des outils précieux pour votre santé :

- accès direct à la plateforme de **téléconsultation Maiia,**
- **un calendrier de prévention personnalisé,** disponible via l'application, vous alerte sur les rappels ou les rendez-vous de santé à suivre.

Les Bonus MGEN

Pensez à télécharger l'application mobile pour **gérer votre santé où que vous soyez !**

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store





Vos services en bref sur mgen.fr

Suivre vos remboursements en temps réel.

Consulter vos documents et courriers : notices, garanties, guides et relevés de prestations, échéanciers...

Transmettre ou consulter vos demandes de remboursement.

Dialoguer avec votre mutuelle pour toute demande d'information.

Télécharger votre carte de tiers payant.

Localiser tous les professionnels de santé conventionnés : en France métropolitaine et dans les DROM.

Accéder à vos informations ou les mettre à jour.

Groupe MGEN

**Avoir l'assurance d'être bien protégé,
c'est vivre en toute confiance.**

Santé, soins, prévoyance, action sociale, services, prévention : acteur global de santé, MGEN protège, comme vous, plus de 4 millions de personnes et veille à les accompagner, tout au long de leur vie, avec des garanties en parfaite affinité avec leurs besoins, leur budget, leurs projets.

MGEN. On s'engage mutuellement

Contactez-nous au **09 74 750 700**
7j/7-24h/24
(Service gratuit + prix d'un appel)

Depuis l'étranger uniquement :
+33 1 77 86 20 86
(Service gratuit + prix d'un appel vers la France)

Rencontrez votre conseiller dans votre agence départementale

Espace personnel sécurisé sur mgen.fr

Facebook MGEN

MGEN, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité, sise 3, square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15.
HEALTHCASE, a Florida limited liability company (EIN 83-1833403), located at 1 SE 3RD avenue, suite 2900, Miami Florida, 33131. USA.
Ressources Mutuelles Assistance – Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, dont le siège social est situé 46, rue du Moulin - CS 92443 - 44120 VERTOU. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28.
Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN. Ne pas jeter sur la voie publique.

5154 - Janvier 2026 - © GettyImages - © Camilo Huinca, illustration - Réf. : GUIDE_ÔJI_0126